



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 20999

Numéro SIREN : 433 932 811

Nom ou dénomination : BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2017 sous le numéro de dépôt 38841

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 15-06-2017

N° DE DEPOT : 038841

N° GESTION : 2000B20999

N° SIREN : 433932811

DENOMINATION : BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

ADRESSE : 1 BD HAUSSMANN 75009 PARIS

MILLESIME : 2016

ETATS FINANCIERS DE

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Au 31 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre 2016	2
Bilan au 31 décembre 2016	3
1 - Résumé des principes comptables appliqués par BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF	4
2 - Notes relatives au compte de résultat au 31 décembre 2016	7
2a - Marge d'intérêts	7
2b - Commissions	7
2c - Charges générales d'exploitation	8
2d - Impôt sur les bénéfices	8
3 - Notes relatives au bilan au 31 décembre 2016	9
3a - Caisse, banques centrales et CCP	9
3b - Créances et dettes envers les établissements de crédits	9
3c - Opérations avec la clientèle	10
3d - Obligations et autres titres à revenu fixe	10
3e - Autres actifs et passifs	10
3f - Comptes de régularisation	11
3g- Dettes représentées par un titre	11
3h -Dettes Subordonnées	11
4 - Informations complémentaires	12
4a - Evolution du capital en euros	12
4b - Variation des capitaux propres	12
4c - Notionnel des instruments financiers	13
4d - Informations sur les postes du hors-bilan	13
4e - Echéance des emplois et des ressources	13
Résultat de la société au cours des 5 derniers exercices	14

COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2016

En euros	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	2.a	15 658 903	24 880 181
Intérêts et charges assimilées	2.a	(9 411 474)	(19 417 163)
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	2.b	1 200 000	1 200 000
Commissions (charges)	2.b	(944 635)	(1 851 260)
Gains ou pertes sur opérations de change et d'arbitrage		(195 594)	(408 745)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		-	-
Autres produits d'exploitation bancaire		-	-
Autres charges d'exploitation bancaire		(972)	(20 329)
PRODUIT NET BANCAIRE		6 306 229	4 382 684
Frais de personnel		-	-
Autres frais administratifs	2.c	(1 090 004)	(949 236)
Dotation aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Dépréciation du portefeuille-titres et opérations diverses		-	-
Reprises de dépréciation du portefeuille-titres et opérations diverses		48 080	200 913
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		5 264 304	3 634 361
Coût du risque			
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 264 304	3 634 361
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	-
Dotations nettes aux provisions réglementées		-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		5 264 304	3 634 361
Résultat exceptionnel (1)			(18 705 560)
Impôt sur les bénéfices	2.d	(1 914 275)	5 080 183
RESULTAT NET		3 350 029	(9 991 016)

BILAN au 31 décembre 2016

En euros	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
Caisse, banques centrales et CCP	3.a	886	1 066
Effets publics et valeurs assimilées			-
Créances sur les établissements de crédit	3.b	271 893 853	1 324 497 544
Opérations avec la clientèle	3.c	2 145 125 185	2 790 471 118
Créances douteuses	3.c	18 874 655	
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.d	299 809 824	302 957 776
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme		-	20 000
Parts dans les entreprises liées			
Crédit-bail et location avec option d'achat			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Actions propres			
Autres actifs	3.e	505 588	5 132 107
Comptes de régularisation	3.f	42 808 362	63 325 037
TOTAL ACTIF		2 779 018 353	4 486 404 648
PASSIF			
DETTES			
Banques centrales et CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	3.b	1 290 077 562	1 937 867 372
Opérations avec la clientèle	3.b		
Dettes représentées par un titre	3.g	1 031 762 295	2 049 335 373
Autres passifs	3.e	30 147	
Comptes de régularisation	3.f	363 571 930	408 945 048
Provisions pour risques et charges			
Dettes subordonnées	3.h	65 160 976	65 191 441
TOTAL DETTES		2 750 602 910	4 461 339 234
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	4.a	24 040 000	36 040 000
Prime d'émission			
Réserves		1 930 156	1 930 156
Report à nouveau		(904 742)	(2 913 726)
Résultat de l'exercice		3 350 029	(9 991 016)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		28 415 443	25 065 414
TOTAL PASSIF		2 779 018 353	4 486 404 648
HORS BILAN			
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement			
Engagements de garantie	4.d	217 879	139 797
Engagements sur titres		-	-
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement			
Engagements de garantie	4.d	1 926 169 343	2 567 068 858
Engagements sur titres			

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Les comptes de la société sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux sociétés financières tels que figurant dans le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Le compte de résultat au 31 DECEMBRE 2016 et les notes aux Etats Financiers afférentes présentent une information comparative au 31 DECEMBRE 2015.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur la clientèle comprennent essentiellement des crédits à l'exportation et de prêts à la clientèle financière garantis par des personnes publiques auxquelles s'ajoutent des créances aux collectivités locales. Elles sont ventilées en créances commerciales, autres crédits et crédits à l'équipement.

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus.

Les surcotes/décotes correspondant à la différence entre la valeur nominale et le prix d'achat sont lissées linéairement sur la durée restant à courir des créances.

Titres de placement

Sont comptabilisés en titres de placement les titres qui ne sont inscrits dans aucune des autres catégories existantes.

Les obligations et les autres titres dits à revenu fixe sont évalués au plus bas du prix d'acquisition (hors intérêts courus non échus) ou de la valeur probable de négociation. Celle-ci est généralement déterminée par référence au cours de bourse. Les intérêts courus sont comptabilisés en compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe".

L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres de placement à revenu fixe acquis sur le marché secondaire est enregistré en résultat sur la durée de vie résiduelle des titres. Au bilan, la valeur comptable des titres est ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : il s'agit essentiellement des obligations foncières.

Les intérêts courus non échus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du résultat.

Les primes d'émission ou le remboursement des emprunts obligataires sont amorties selon la méthode actuarielle sur la durée de vie de l'emprunt.

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

Instruments financiers à terme

Les engagements sur instruments financiers à terme sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs ou à des fins de transaction.

Leur traitement comptable dépend de la stratégie de gestion de ces instruments.

Les produits et charges constatés d'avances liés aux soultes de swaps ainsi que les intérêts et produits à recevoir rattachés aux swaps sont présentés au bilan dans les comptes de régularisation par compensation de devises.

➤ *Instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture*

Les produits et charges relatifs aux instruments financiers dérivés à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts et sous la même rubrique comptable.

Impôt sur les bénéfices

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF enregistre à compter de 2014 un changement de méthode comptable concernant ses impôts différés.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. Lorsque la période sur laquelle les produits et les charges concourent au résultat comptable ne coïncide pas avec celle au cours de laquelle les produits sont imposés et les charges déduites, BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF comptabilise un impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable prenant pour base l'intégralité des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des éléments du bilan et les taux d'imposition applicables dans le futur dès lors qu'ils ont été votés. Les impôts différés actifs font l'objet d'un enregistrement comptable tenant compte de la probabilité de récupération qui leur est attachée.

Le changement est exceptionnel et justifié par l'amélioration de l'information financière dans la mesure où elle permet d'éviter la volatilité induite par le traitement fiscal inhérent à l'activité de la société.

Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru, constaté prorata temporis. Les commissions assimilées aux intérêts comprennent notamment certaines commissions perçues lorsque celles-ci sont incorporées dans la rémunération des prêts.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

Opérations en devises

Les créances, dettes, engagements hors-bilan libellés en devises sont évalués au cours de change au comptant à la clôture de l'exercice.

La conversion de ces opérations libellées en devises aux dates d'arrêté dégage un écart constaté au compte de résultat, à l'exception des instruments financiers enregistrés au hors-bilan, pour lesquels l'écart est conservé dans un compte de régularisation.

Les produits et charges libellés en devises, relatifs à des prêts, des emprunts ou des opérations de hors-bilan, sont enregistrés dans des comptes de produits et de charges ouverts dans chacune des devises concernées, les conversions s'effectuant aux dates d'arrêté mensuel.

Le résultat mensuel en devises est partiellement couvert à hauteur du montant de résultat mensuel déterminé selon le référentiel IFRS. La part non couverte génère un gain ou une perte de change en résultat.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Informations relatives aux transactions entre parties liées

Compte tenu de l'activité de la société et de son lien capitalistique (filiale détenue à 99,99% par BNP Paribas SA), les obligations de l'ANC N°2014-07 sur la présentation des informations sur les parties liées ne sont pas applicables.

Régime d'intégration fiscale

BNP PARIBAS Public Sector SCF est intégrée au Groupe Fiscal France dont la tête de groupe est BNP Paribas.

En matière d'impôt sur les sociétés, conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est déterminé par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant ainsi calculé, déduction faite des avoirs fiscaux et crédits d'impôts éventuels, est dû à la société mère, BNP PARIBAS SA.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de BNP PARIBAS SA.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

2.a MARGE D'INTERETS

BNP Paribas Public Sector SCF présente sous les rubriques " Intérêts et produits assimilés" et "Intérêts et charges assimilées" la rémunération déterminée des instruments financiers évalués au coût amorti.

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques.

En euros	31/12/2016		31/12/2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	763 152	(140 398)	1 654 985	(1 324 074)
Comptes à vue, prêts et emprunts	763 152	(140 398)	1 654 985	(1 324 074)
Clientèle	12 312 017	-	23 023 674	-
Comptes à vue, prêts et comptes à terme	12 312 017		23 023 674	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 583 734	(3 197 764)	201 522	-
Titres de placement	2 583 734	(3 197 764)	201 522	
Dettes représentées par un titre	-	(6 073 311)	-	(18 093 088)
Obligations Foncières		(5 073 110)		(16 938 501)
Dettes Subordonnées à terme		(1 000 202)		(1 154 588)
Produits et charges d'intérêts	15 658 903	(9 411 474)	24 880 181	(19 417 163)

2.b COMMISSIONS

En euros	31/12/2016		31/12/2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations bancaires et financières	1 200 000	(944 635)	1 200 000	(1 851 260)
Opérations sur titres	1 200 000	(944 635)	1 200 000	(1 851 260)
<i>dont commissions de placements</i>		<i>(523 988)</i>		<i>(1 136 597)</i>
Produits et charges de commissions	1 200 000	(944 635)	1 200 000	(1 851 260)

2.c CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Autres frais administratifs	(1 090 004)	(949 236)
Rémunération d'intermédiaires	(478 740)	(483 147)
Impôts et taxes	(168 798)	(139 896)
<i>(F) onds de (R) ésolution (U) nique</i>	(442 467)	(326 192)
Charges d'exploitation	(1 090 004)	(949 236)

2.d IMPOT SUR LES BENEFICES

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Impôts courants de l'exercice	(5 112 626)	
Impôt différé	3 198 351	5 080 183
Impôt sur les bénéfices	(1 914 275)	5 080 183

3. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

3.a BANQUES CENTRALES ET OFFICES DES CHEQUES POSTAUX

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales et offices des chèques postaux	886	1 066
Banques centrales	886	1 066
Banques centrales	886	1 066

3.b CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Prêts et créances	271 893 853	1 324 497 544
Comptes ordinaires débiteurs	172 125 973	160 222 700
Comptes à terme et prêts	99 767 880	1 164 274 845
Prêts et créances sur les établissements de crédit	271 893 853	1 324 497 544
<i>Dont créances rattachées</i>	<i>162 184</i>	<i>700 957</i>

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Dettes et emprunts	1 290 077 562	1 937 867 372
Comptes ordinaires créditeurs		
Emprunts à terme	1 290 077 562	1 937 867 372
Dettes envers les établissements de crédit	1 290 077 562	1 937 867 372
<i>Dont dettes rattachées (1)</i>		<i>32 918</i>

(1) Le taux d'intérêts sur collatéral étant négatif, les intérêts ont été rattachés à l'actif en 2016

3.c OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Prêts et créances	2 163 999 840	2 790 471 118
Autres crédits à la clientèle	2 145 125 185	2 790 471 118
Créances douteuses	18 874 655	
Opérations avec la clientèle - Actif	2 163 999 840	2 790 471 118
<i>Dont créances rattachées</i>	<i>10 149 422</i>	<i>11 562 883</i>

3.d OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Valeur brute	297 069 260	300 267 024
Provision		(48 080)
Créances rattachées	2 740 564	2 738 832
Obligations et autres titres à revenu fixe	299 809 824	302 957 776

3.e AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Autres actifs divers	505 588	5 132 107
<i>dont Acompte Impôt sur les sociétés</i>	<i>(4 062 388)</i>	<i>3 802 898</i>
<i>dont Impôts différés actifs</i>	<i>4 269 464</i>	<i>1 071 113</i>
<i>dont (F)onds de (R)ésolution (U)nique</i>	<i>217 879</i>	<i>139 797</i>
<i>dont créances sur l'Etat</i>	<i>80 633</i>	
Autres Actifs	505 588	5 132 107
Autres passifs divers	30 147	-
<i>dont Impôts différés passifs</i>	-	-
dont impôts sur les bénéfices		
Autres impôts et taxes	30 147	
Autres Passifs	30 147	-

3.f COMPTES DE REGULARISATION

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Produits à recevoir	33 339 121	51 372 703
Autres comptes de régularisation débiteurs	9 469 241	11 952 334
<i>dont Charges à répartir</i>	3 526 865	4 858 830
<i>dont Charges constatées d'avance</i>	5 942 376	7 093 504
Réévaluation des instruments dérivés et de change		
Comptes de régularisation - actif	42 808 362	63 325 037
Charges à payer	21 701 397	28 939 344
Autres comptes de régularisations créditeurs	92 716 570 (1)	65 178 033
<i>dont Produits constatés d'avance</i>	55 408 713	65 178 033
Réévaluation des instruments dérivés et de change	249 153 963 (1)	314 827 671
Comptes de régularisation - passif	363 571 930	408 945 048

(1) dont 37 307 857 euros correspondant à la correction du nominal d'un swap, dont la contrepartie est comptabilisée en réévaluation des instruments dérivés et de change

3.g DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	1 000 000 000	2 000 000 000
<i>dettes rattachées</i>	31 762 295	49 335 373
Dettes représentées par un titre	1 031 762 295	2 049 335 373

3.h DETTES SUBORDONNÉES

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Dettes subordonnées remboursables	65 000 000	65 000 000
<i>Dettes rattachées</i>	160 976	191 441
Dettes subordonnées	65 160 976	65 191 441

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.a EVOLUTION DU CAPITAL EN EUROS

	Nombre de titres				Valeur nominale
	à l'ouverture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	3 604 000		1 200 000	2 404 000	10 euros
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaire sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

4.b VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	31/12/2015	Augmentations de postes	Diminutions de postes	31/12/2016
Capital	36 040 000		(12 000 000)	24 040 000
Primes démission				
- Réserve légale (1)	1 930 156			1 930 156
- Réserves statutaires et contractuelles	-			-
- Réserves règlementées plus-values long terme	-			-
- Autres Réserves	-			-
Ecart de réévaluation	-			-
Report à nouveau	(2 913 726)	12 000 000	(9 991 016)	(904 742)
Résultat de l'exercice	(9 991 016)	3 350 029	9 991 016	3 350 029
Capitaux propres	25 065 414	15 350 029	(12 000 000)	28 415 443

4.c NOTIONNEL DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité de BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Instruments dérivés de cours de change	1 191 718 778	(1) 1 548 287 841
Instruments dérivés de taux d'intérêt	2 873 666 330	5 100 601 681
Instruments financiers à terme sur marché de gré à gré	4 065 385 108	6 648 889 522

La valorisation nette des sw aps est de :

9 283 955 €

19 049 613 €

La PV des sw aps sur les actifs clientèle et sur les titres est de :

-128 664 690 €

-169 646 791 €

La PV des sw aps sur les émissions est de :

137 948 646 €

188 696 404 €

(1) y compris correction du nominal d'un sw ap de change pour 37 307 857 euros

4.d INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagement garantie financière		
Fonds de garantie des dépôts et de résolution	217 879	139 797
Engagements de garantie donnés	217 879	139 797
En euros	31/12/2016	31/12/2015
Clientèle		
BPIFRANCE ASSURANC- ex Coface	646 204 824	897 813 793
Euler Hermes KreditVersi	703 286 307	878 674 920
Export CT guarantee dept	361 278 495	421 809 216
Export import BK OF US	212 435 411	365 327 342
EKF DENMARK	2 964 307	3 443 588
Engagements de garantie reçus	1 926 169 343	2 567 068 858

4.e ECHEANCE DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

En milliers d'euros	Opérations		Durée restant à courir			
	A vue au jour le jour	Jus qu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
EMPLOIS						
Banque Centrale	886					
Créances sur les établissements de crédit	172 126	90 501	3 106	5 999	0	271 732
créances à vue	172 126					172 126
créances à terme		90 501	3 106	5 999		99 606
Opérations avec la clientèle		132 926	454 257	1 397 886	168 781	2 153 850
Obligations et autres titres revenu fixe				249 124	47 945	297 069
RESSOURCES						
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	1 290 078		1 290 078
Dettes représentées par un titre			-	1 000 000		1 000 000
Dettes subordonnées				65 000		65 000

Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices

En euros	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	24 040 000	24 040 000	24 040 000	36 040 000	24 040 000
Nombre d'actions émises	2 404 000	2 404 000	2 404 000	3 604 000	2 404 000
Nombre d'obligations convertibles en actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat global des opérations effectives					
Produit Net Bancaire	7 380 880	7 649 749	5 581 464	4 382 684	6 306 228
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	6 662 681	6 882 934	5 001 397	(15 272 112)	5 216 224
Impôt sur les bénéfices	(1 079 409)	(1 593 727)	(1 539 165)	5 080 183	(1 914 275)
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	6 610 500	5 393 446	3 345 564	(9 991 016)	3 350 029
Montant des bénéfices distribués	6 274 440	5 120 520			
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	2.32	2.20	1.44	(2.83)	1.37
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	2.75	2.24	1.39	(2.77)	1.39
Dividende versé à chaque action	2.61	2.13	-	-	-
Personnel					
Nombre de salariés	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant de la masse salariale	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres, etc...)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur Seine

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF
1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes

annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- La sincérité des informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur. Nous attirons votre attention sur les raisons exposées dans le rapport de gestion pour lesquelles la société ne dispose pas d'informations relatives aux rémunérations et avantages versés par la société contrôlante aux mandataires sociaux de votre société qui ne sont pas en même temps mandataires sociaux de la société contrôlante.

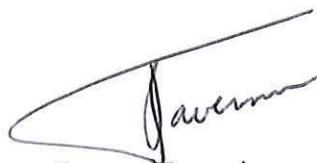
En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs que certains éléments d'informations nécessaires à l'accomplissement de nos diligences ayant été traités tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Laurent Tavernier



Sylvie Bourguignon

ETATS FINANCIERS DE

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Au 31 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre 2016	3
Bilan au 31 décembre 2016	4
1 - Résumé des principes comptables appliqués par BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF	5
2 - Notes relatives au compte de résultat au 31 décembre 2016	8
2a - Marge d'intérêts	8
2b - Commissions	8
2c - Charges générales d'exploitation	9
2d - Impôt sur les bénéfices	9
3 - Notes relatives au bilan au 31 décembre 2016	10
3a - Caisse, banques centrales et CCP	10
3b - Créances et dettes envers les établissements de crédits	10
3c - Opérations avec la clientèle	11
3d - Obligations et autres titres à revenu fixe	11
3e - Autres actifs et passifs	11
3f - Comptes de régularisation	12
3g- Dettes représentées par un titre	12
3h -Dettes Subordonnées	13
4 - Informations complémentaires	14
4a - Evolution du capital en euros	14
4b - Variation des capitaux propres	14
4c - Notionnel des instruments financiers	14
4d - Informations sur les postes du hors-bilan	15
4e - Echéance des emplois et des ressources	15

COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2016

En euros	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	2.a	15 658 903	24 880 181
Intérêts et charges assimilées	2.a	(9 411 474)	(19 417 163)
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	2.b	1 200 000	1 200 000
Commissions (charges)	2.b	(944 635)	(1 851 260)
Gains ou pertes sur opérations de change et d'arbitrage		(195 594)	(408 745)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		-	-
Autres produits d'exploitation bancaire		-	-
Autres charges d'exploitation bancaire		(972)	(20 329)
PRODUIT NET BANCAIRE		6 306 229	4 382 684
Frais de personnel		-	-
Autres frais administratifs	2.c	(1 090 004)	(949 236)
Dotation aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Dépréciation du portefeuille-titres et opérations diverses		-	-
Reprises de dépréciation du portefeuille-titres et opérations diverses		48 080	200 913
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		5 264 304	3 634 361
Coût du risque			
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 264 304	3 634 361
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	-
Dotations nettes aux provisions réglementées		-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		5 264 304	3 634 361
Résultat exceptionnel (1)			(18 705 560)
Impôt sur les bénéfices	2.d	(1 914 275)	5 080 183
RESULTAT NET		3 350 029	(9 991 016)

BILAN au 31 décembre 2016

En euros	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
Caisse, banques centrales et CCP	3.a	886	1 066
Effets publics et valeurs assimilées			-
Créances sur les établissements de crédit	3.b	271 893 853	1 324 497 544
Opérations avec la clientèle	3.c	2 145 125 185	2 790 471 118
Créances douteuses	3.c	18 874 655	
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.d	299 809 824	302 957 776
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme		-	20 000
Parts dans les entreprises liées			
Crédit-bail et location avec option d'achat			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Actions propres			
Autres actifs	3.e	505 588	5 132 107
Comptes de régularisation	3.f	42 808 362	63 325 037
TOTAL ACTIF		2 779 018 353	4 486 404 648
PASSIF			
DETTES			
Banques centrales et CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	3.b	1 290 077 562	1 937 867 372
Opérations avec la clientèle	3.b		
Dettes représentées par un titre	3.g	1 031 762 295	2 049 335 373
Autres passifs	3.e	30 147	
Comptes de régularisation	3.f	363 571 930	408 945 048
Provisions pour risques et charges			
Dettes subordonnées	3.h	65 160 976	65 191 441
TOTAL DETTES		2 750 602 910	4 461 339 234
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	4.a	24 040 000	36 040 000
Prime d'émission			
Réserves		1 930 156	1 930 156
Report à nouveau		(904 742)	(2 913 726)
Résultat de l'exercice		3 350 029	(9 991 016)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		28 415 443	25 065 414
TOTAL PASSIF		2 779 018 353	4 486 404 648
HORS BILAN			
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement			
Engagements de garantie	4.d	217 879	139 797
Engagements sur titres		-	-
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement			
Engagements de garantie	4.d	1 926 169 343	2 567 068 858
Engagements sur titres			

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Les comptes de la société sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux sociétés financières tels que figurant dans le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Le compte de résultat au 31 DECEMBRE 2016 et les notes aux Etats Financiers afférentes présentent une information comparative au 31 DECEMBRE 2015.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur la clientèle comprennent essentiellement des crédits à l'exportation et de prêts à la clientèle financière garantis par des personnes publiques auxquelles s'ajoutent des créances aux collectivités locales. Elles sont ventilées en créances commerciales, autres crédits et crédits à l'équipement.

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus.

Les surcotes/décotes correspondant à la différence entre la valeur nominale et le prix d'achat sont lissées linéairement sur la durée restant à courir des créances.

Titres de placement

Sont comptabilisés en titres de placement les titres qui ne sont inscrits dans aucune des autres catégories existantes.

Les obligations et les autres titres dits à revenu fixe sont évalués au plus bas du prix d'acquisition (hors intérêts courus non échus) ou de la valeur probable de négociation. Celle-ci est généralement déterminée par référence au cours de bourse. Les intérêts courus sont comptabilisés en compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe".

L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres de placement à revenu fixe acquis sur le marché secondaire est enregistré en résultat sur la durée de vie résiduelle des titres. Au bilan, la valeur comptable des titres est ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : il s'agit essentiellement des obligations foncières.

Les intérêts courus non échus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du résultat.

Les primes d'émission ou le remboursement des emprunts obligataires sont amorties selon la méthode actuarielle sur la durée de vie de l'emprunt.

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

Instruments financiers à terme

Les engagements sur instruments financiers à terme sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs ou à des fins de transaction.

Leur traitement comptable dépend de la stratégie de gestion de ces instruments.

Les produits et charges constatés d'avances liés aux soultes de swaps ainsi que les intérêts et produits à recevoir rattachés aux swaps sont présentés au bilan dans les comptes de régularisation par compensation de devises.

➤ Instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture

Les produits et charges relatifs aux instruments financiers dérivés à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts et sous la même rubrique comptable.

Impôt sur les bénéfices

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF enregistre à compter de 2014 un changement de méthode comptable concernant ses impôts différés.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. Lorsque la période sur laquelle les produits et les charges concourent au résultat comptable ne coïncide pas avec celle au cours de laquelle les produits sont imposés et les charges déduites, BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF comptabilise un impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable prenant pour base l'intégralité des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des éléments du bilan et les taux d'imposition applicables dans le futur dès lors qu'ils ont été votés. Les impôts différés actifs font l'objet d'un enregistrement comptable tenant compte de la probabilité de récupération qui leur est attachée.

Le changement est exceptionnel et justifié par l'amélioration de l'information financière dans la mesure où elle permet d'éviter la volatilité induite par le traitement fiscal inhérent à l'activité de la société.

Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru, constaté prorata temporis. Les commissions assimilées aux intérêts comprennent notamment certaines commissions perçues lorsque celles-ci sont incorporées dans la rémunération des prêts.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

Opérations en devises

Les créances, dettes, engagements hors-bilan libellés en devises sont évalués au cours de change au comptant à la clôture de l'exercice.

La conversion de ces opérations libellées en devises aux dates d'arrêté dégage un écart constaté au compte de résultat, à l'exception des instruments financiers enregistrés au hors-bilan, pour lesquels l'écart est conservé dans un compte de régularisation.

Les produits et charges libellés en devises, relatifs à des prêts, des emprunts ou des opérations de hors-bilan, sont enregistrés dans des comptes de produits et de charges ouverts dans chacune des devises concernées, les conversions s'effectuant aux dates d'arrêté mensuel.

Le résultat mensuel en devises est partiellement couvert à hauteur du montant de résultat mensuel déterminé selon le référentiel IFRS. La part non couverte génère un gain ou une perte de change en résultat.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Informations relatives aux transactions entre parties liées

Compte tenu de l'activité de la société et de son lien capitalistique (filiale détenue à 99,99% par BNP Paribas SA), les obligations de l'ANC N°2014-07 sur la présentation des informations sur les parties liées ne sont pas applicables.

Régime d'intégration fiscale

BNP PARIBAS Public Sector_SCF est intégrée au Groupe Fiscal France dont la tête de groupe est BNP Paribas.

En matière d'impôt sur les sociétés, conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est déterminé par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant ainsi calculé, déduction faite des avoirs fiscaux et crédits d'impôts éventuels, est dû à la société mère, BNP PARIBAS SA.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de BNP PARIBAS SA.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

2.a MARGE D'INTERETS

BNP Paribas Public Sector SCF présente sous les rubriques " Intérêts et produits assimilés" et "Intérêts et charges assimilées" la rémunération déterminée des instruments financiers évalués au coût amorti.

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques.

En euros	31/12/2016		31/12/2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	763 152	(140 398)	1 654 985	(1 324 074)
Comptes à vue, prêts et emprunts	763 152	(140 398)	1 654 985	(1 324 074)
Clientèle	12 312 017	-	23 023 674	-
Comptes à vue, prêts et comptes à terme	12 312 017		23 023 674	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 583 734	(3 197 764)	201 522	-
Titres de placement	2 583 734	(3 197 764)	201 522	
Dettes représentées par un titre	-	(6 073 311)	-	(18 093 088)
Obligations Foncières		(5 073 110)		(16 938 501)
Dettes Subordonnées à terme		(1 000 202)		(1 154 588)
Produits et charges d'intérêts	15 658 903	(9 411 474)	24 880 181	(19 417 163)

2.b COMMISSIONS

En euros	31/12/2016		31/12/2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations bancaires et financières	1 200 000	(944 635)	1 200 000	(1 851 260)
Opérations sur titres <i>dont commissions de placements</i>	1 200 000	(944 635) (523 988)	1 200 000	(1 851 260) (1 136 597)
Produits et charges de commissions	1 200 000	(944 635)	1 200 000	(1 851 260)

2.c CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Autres frais administratifs	(1 090 004)	(949 236)
Rémunération d'intermédiaires	(478 740)	(483 147)
Impôts et taxes	(168 798)	(139 896)
<i>(F) onds de (R) ésolution (U) nique</i>	(442 467)	(326 192)
Charges d'exploitation	(1 090 004)	(949 236)

2.d IMPOT SUR LES BENEFICES

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Impôts courants de l'exercice	(5 112 626)	
Impôt différé	3 198 351	5 080 183
Impôt sur les bénéfices	(1 914 275)	5 080 183

3. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

3.a BANQUES CENTRALES ET OFFICES DES CHEQUES POSTAUX

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales et offices des chèques postaux	886	1 066
Banques centrales	886	1 066
Banques centrales	886	1 066

3.b CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Prêts et créances	271 893 853	1 324 497 544
Comptes ordinaires débiteurs	172 125 973	160 222 700
Comptes à terme et prêts	99 767 880	1 164 274 845
Prêts et créances sur les établissements de crédit	271 893 853	1 324 497 544
<i>Dont créances rattachées</i>	<i>162 184</i>	<i>700 957</i>

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Dettes et emprunts	1 290 077 562	1 937 867 372
Comptes ordinaires créditeurs		
Emprunts à terme	1 290 077 562	1 937 867 372
Dettes envers les établissements de crédit	1 290 077 562	1 937 867 372
<i>Dont dettes rattachées (1)</i>		<i>32 918</i>

(1) Le taux d'intérêts sur collatéral étant négatif, les intérêts ont été rattachés à l'actif en 2016

3.c OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Prêts et créances	2 163 999 840	2 790 471 118
Autres crédits à la clientèle	2 145 125 185	2 790 471 118
Créances douteuses	18 874 655	
Opérations avec la clientèle - Actif	2 163 999 840	2 790 471 118
<i>Dont créances rattachées</i>	<i>10 149 422</i>	<i>11 562 883</i>

3.d OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Valeur brute	297 069 260	300 267 024
Provision		(48 080)
Créances rattachées	2 740 564	2 738 832
Obligations et autres titres à revenu fixe	299 809 824	302 957 776

3.e AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Autres actifs divers	505 588	5 132 107
<i>dont Acompte Impôt sur les sociétés</i>	<i>(4 062 388)</i>	<i>3 802 898</i>
<i>dont Impôts différés actifs</i>	<i>4 269 464</i>	<i>1 071 113</i>
<i>dont (F)onds de (R)ésolution (U)nique</i>	<i>217 879</i>	<i>139 797</i>
<i>dont créances sur l'Etat</i>	<i>80 633</i>	
Autres Actifs	505 588	5 132 107
Autres passifs divers	30 147	-
<i>dont Impôts différés passifs</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
dont impôts sur les bénéfices		
Autres impôts et taxes	30 147	
Autres Passifs	30 147	-

3.f COMPTES DE REGULARISATION

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Produits à recevoir	33 339 121	51 372 703
Autres comptes de régularisation débiteurs	9 469 241	11 952 334
<i>dont Charges à répartir</i>	3 526 865	4 858 830
<i>dont Charges constatées d'avance</i>	5 942 376	7 093 504
Réévaluation des instruments dérivés et de change		
Comptes de régularisation - actif	42 808 362	63 325 037
Charges à payer	21 701 397	28 939 344
Autres comptes de régularisations créditeurs	92 716 570 (1)	65 178 033
<i>dont Produits constatés d'avance</i>	55 408 713	65 178 033
Réévaluation des instruments dérivés et de change	249 153 963 (1)	314 827 671
Comptes de régularisation - passif	363 571 930	408 945 048

(1) dont 37 307 857 euros correspondant à la correction du nominal d'un swap, dont la contrepartie est comptabilisée en réévaluation des instruments dérivés et de change

3.g DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	1 000 000 000	2 000 000 000
<i>dettes rattachées</i>	31 762 295	49 335 373
Dettes représentées par un titre	1 031 762 295	2 049 335 373

3.h DETTES SUBORDONNEES

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Dettes subordonnées remboursables	65 000 000	65 000 000
<i>Dettes rattachées</i>	160 976	191 441
Dettes subordonnées	65 160 976	65 191 441

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.a EVOLUTION DU CAPITAL EN EUROS

	Nombre de titres				Valeur nominale
	à l'ouverture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	3 604 000		1 200 000	2 404 000	10 euros
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaire sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

4.b VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	31/12/2015	Augmentations de postes	Diminutions de postes	31/12/2016
Capital	36 040 000		(12 000 000)	24 040 000
Primes démission				
- Réserve légale (1)	1 930 156			1 930 156
- Réserves statutaires et contractuelles	-			-
- Réserves réglementées plus-values long terme	-			-
- Autres Réserves	-			-
Ecart de réévaluation	-			-
Report à nouveau	(2 913 726)	12 000 000	(9 991 016)	(904 742)
Résultat de l'exercice	(9 991 016)	3 350 029	9 991 016	3 350 029
Capitaux propres	25 065 414	15 350 029	(12 000 000)	28 415 443

4.c NOTIONNEL DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité de BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Instruments dérivés de cours de change	1 191 718 778	(1) 1 548 287 841
Instruments dérivés de taux d'intérêt	2 873 666 330	5 100 601 681
Instruments financiers à terme sur marché de gré à gré	4 065 385 108	6 648 889 522

La valorisation nette des sw aps est de :

9 283 955 €

19 049 613 €

La PV des sw aps sur les actifs clientèle et sur les titres est de :

-128 664 690 €

-169 646 791 €

La PV des sw aps sur les émissions est de :

137 948 646 €

188 696 404 €

(1) y compris correction du nominal d'un sw ap de change pour 37 307 857 euros

4.d INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagement garantie financière		
Fonds de garantie des dépôts et de résolution	217 879	139 797
Engagements de garantie donnés	217 879	139 797
En euros	31/12/2016	31/12/2015
Clientèle		
BPIFRANCE ASSURANC- ex Coface	646 204 824	897 813 793
Euler Hermes KreditVersi	703 286 307	878 674 920
Export CT guarantee dept	361 278 495	421 809 216
Export import BK OF US	212 435 411	365 327 342
EKF DENMARK	2 964 307	3 443 588
Engagements de garantie reçus	1 926 169 343	2 567 068 858

4.e ECHEANCE DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

En milliers d'euros	Opérations		Durée restant à courir			
	A vue au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
EMPLOIS						
Banque Centrale	886					
Créances sur les établissements de crédit	172 126	90 501	3 106	5 999	0	271 732
créances à vue	172 126					172 126
créances à terme		90 501	3 106	5 999		99 606
Opérations avec la clientèle		132 926	454 257	1 397 886	168 781	2 153 850
Obligations et autres titres revenu fixe				249 124	47 945	297 069
RESSOURCES						
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	1 290 078		1 290 078
Dettes représentées par un titre			-	1 000 000		1 000 000
Dettes subordonnées				65 000		65 000



BNP PARIBAS
PUBLIC SECTOR SCF

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 24.040.000 euros

Siège social : 1, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

433 932 811 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 05 MAI 2017**

L'an deux mille dix-sept, le cinq mai à seize heures et trente minutes, les actionnaires de la Société BNP Paribas Public Sector SCF (la "**Société**") se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 37, place du Marché Saint-Honoré, 75001 Paris, Salon Tokyo, sur convocation écrite adressée par la Présidente du Conseil, Mme Valérie BRUNERIE, conformément au mandat que lui a conféré le Conseil d'administration, le 19 avril 2017.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Véronique FLOXOLI, en qualité de Vice - président du Conseil d'administration.

La Présidente de séance appelle au bureau en qualité de scrutateurs, les deux membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions : Monsieur Pascal POTTIER et Madame Sonia GEORGES, représentant respectivement BNP Paribas et ANTIN PARTICIPATION 5.

Le bureau ainsi constitué désigne Séverine CHOCRON pour remplir les fonctions de Secrétaire, cette dernière acceptant expressément lesdites fonctions.

La Présidente indique que Monsieur Mathieu VALETTE et Monsieur Stéphane MASSA, représentant respectivement PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes et Fides Audit, Contrôleur spécifique, régulièrement convoqués par lettre recommandée avec avis de réception, sont présents. Le cabinet Deloitte & Associés, régulièrement convoqué, par lettre recommandée avec avis de réception est absent et excusé.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les actionnaires présents en entrant en séance. La Présidente constate, d'après la feuille de présence, que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

La Présidente met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;

- les formulaires de vote par correspondance ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes et au contrôleur spécifique ;
- le rapport du Conseil d'administration ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'Assemblée.

La Présidente, précise que tous les documents dont la loi prescrit la communication ont été mis à la disposition des actionnaires, au siège social ainsi qu'au lieu de la réunion de l'Assemblée, depuis le jour de la convocation. Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Puis, elle rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1. Arrêté des comptes annuels, rapport de gestion du Conseil d'administration; rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016; et quitus aux administrateurs ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'absence de conventions réglementées ;
4. Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
5. Ratification de la nomination d'un administrateur par cooptation ;
6. Nomination d'un administrateur ;
7. Pouvoirs en vue des formalités.

La Présidente déclare la discussion générale ouverte. Aucun actionnaire ne demandant la parole, la Présidente met alors les résolutions suivantes au vote:

- I. **Arrêté des comptes annuels, rapport de gestion du Conseil d'administration, rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016; et quitus aux administrateurs :**

La Présidente indique à l'Assemblée qu'il convient de procéder au vote de la première résolution, après examen du rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comprenant notamment les comptes annuels (bilan, comptes de résultat, annexe), les rapports des commissaires aux comptes, et également le rapport du Président du Conseil d'administration à l'assemblée générale conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, sur la gouvernance et le contrôle interne. Elle donne lecture de cette résolution.

PREMIERE RESOLUTION

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2016, décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, lesquels font apparaître un bénéfice d'un montant de 3 350 029 euros.

Il est principalement composé :

- de produits d'intérêts liés aux créances commerciales qui s'élèvent à 12 312 017 euros après prise en compte des swaps de couverture.
- de charges d'intérêts liés au coût de refinancement de ces créances pour -5 073 110 euros après prise en compte des swaps de couverture.
- de produits d'intérêts liés aux créances de la clientèle financière pour un montant de 92 481 euros.
- du netting des intérêts sur emprunts et prêts y compris du cash collatéral et soulte de cassage sur emprunt pour un montant de 662 020 euros.
- de la rémunération des dettes subordonnées qui s'élève à – 1 000 202 euros.
- des produits et charges d'intérêts liés aux comptes ordinaires pour respectivement 8 651 euros et – 140 398 euros (taux négatif).
- des charges sur titres de placement pour – 3 197 764 euros après prise en compte des swaps de couverture et étalement des primes d'émission.
- des produits sur opérations sur titres liées à l'étalement des soultes sur titres pour 2 583 734 euros.
- de la reprise sur provision sur titres de placement pour un produit de 48 080 euros.
- de pertes sur opérations de change et d'arbitrage pour -195 594 euros.
- de charges diverses d'exploitation bancaire pour - 972 euros.
- d'un produit d'impôts différés pour 3 198 351 euros
- d'une charge d'impôt courant pour – 5 112 626 euros.

Le résultat au 31 décembre 2016 tient également compte des éléments suivants :

- Il a été prévu dans les conventions conclues entre BNP Paribas Public Sector SCF et BNP Paribas que cette dernière payera « une commission de mise à jour des financements ».

Celle-ci représente 1 200 000 euros au 31 décembre 2016, en contrepartie la société a enregistré des charges de commission pour un montant de – 944 635 euros, dont -523 988 euros correspondant au lissage de commissions de placement et – 420 647 euros d'autres commissions.

- Le montant des frais généraux est de – 478 740 euros.
- Le montant des impôts et taxes est de – 168 798 euros.
- La cotisation 2016 au Fonds de Résolution Unique est de - 442 467 euros

L'Assemblée approuve également les opérations figurant dans les comptes ou dans les rapports susmentionnés. En conséquence l'Assemblée donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

II. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;

La Présidente indique ensuite qu'il convient de procéder au vote de la deuxième résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont elle donne lecture.

DEUXIEME RESOLUTION

« L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration décide d'affecter le résultat comme suit :

- doter la réserve légale de 167 501.44 euros, la portant à 2 097 657.22 euros (en application de l'article L. 232-10 du Code de commerce, un vingtième du bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures) ;
- distribuer un dividende global de 2 259 760 euros soit un dividende net unitaire de 0.94 euros par action ordinaire au nominal de 10 euros
- porter le solde de 18 025.31 euros en report à nouveau.

Bénéfice net de l'exercice	3 350 028.84 euros
Report à nouveau antérieur	- 904 742.09 euros
Total	2 445 286.75 euros
Dotation à la réserve légale	167 501.44 euros
Dividende	2 259 760 euros
Report à nouveau	18 025.31 euros
Total	2 445 286.75 euros

Il est rappelé que BNP Paribas Public Sector n'a pas procédé au titre de l'exercice 2015 à la distribution d'un dividende.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

III. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'absence de conventions réglementées;

La Présidente donne lecture de la troisième résolution relative au rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, puis la soumet au vote des actionnaires.

TROISIEME RESOLUTION

« L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport, concernant l'absence de conventions ou d'engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

IV. Renouvellement du mandat d'un administrateur

La Présidente donne lecture de la quatrième résolution relative au renouvellement du mandat d'un administrateur et la soumet au vote des actionnaires :

QUATRIEME RESOLUTION

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, renouvelle, à compter de ce jour et pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2023 et appelée à délibérer sur l'approbation des comptes du dernier exercice clos, le mandat d'administrateur de :

M. Alexis LATOUR

Né le 13 janvier 1966,

Nationalité française

Domicilié au 156 bis avenue de Suffren, 75015 Paris,

lequel a préalablement accepté le renouvellement de sa fonction dans le cas où celle-ci serait renouvelée et a déclaré n'être atteint d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer une telle fonction. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

V. Ratification de la nomination d'un administrateur par cooptation

La Présidente donne lecture de la cinquième résolution relative à la ratification de la nomination d'un administrateur par cooptation et la soumet au vote des actionnaires :

CINQUIEME RESOLUTION

« L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, ratifie la nomination par cooptation à laquelle le Conseil d'administration a procédé lors de sa séance du 10 avril 2017, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de commerce, de Mme Sonia GEORGES, domiciliée au 79 rue d'Amsterdam 75008 Paris, née le 23 décembre 1980, et de nationalité française, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Louis GODARD, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes du dernier exercice clos. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

VI. Nomination d'un administrateur

La Présidente donne lecture de la sixième résolution relative à la future nomination par l'administrateur BNP Paribas de Monsieur Jean-Marc LEVY en qualité de représentant permanent, dans la perspective du prochain départ de Monsieur Pascal POTTIER.

SIXIEME RESOLUTION

Dans la perspective de la prochaine résiliation du mandat de Monsieur Pascal POTTIER en tant que représentant permanent de BNP Paribas SA, personne morale administrateur, effective en date du 10 mai 2017, BNP Paribas SA a informé la Société de sa volonté de nommer, comme nouveau représentant permanent à compter du 10 mai 2017 :

Monsieur Jean-Marc LEVY

Né le 21/01/1969

De nationalité française

Demeurant 24 rue du 4 septembre, 75002 Paris.

L'Assemblée générale prend acte de la nomination, à compter du 10 mai 2017, par l'administrateur BNP Paribas de Monsieur Jean-Marc LEVY en tant que nouveau représentant permanent en remplacement de Monsieur Pascal POTTIER.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

VII. Pouvoirs en vue des formalités

La Présidente donne lecture de la septième résolution relative aux pouvoirs.

SEPTIEME RESOLUTION

« L'Assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale ordinaire, pour effectuer toutes les formalités légales et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur relatifs à l'ensemble des résolutions qui précèdent. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

La Présidente indique que l'ordre du jour est épuisé, et demande aux actionnaires s'ils ont d'autres questions. Aucune question n'étant posée, la Présidente remercie l'Assemblée et lève la séance à dix-sept heures en indiquant que le procès-verbal de cette réunion sera dressé par Madame Séverine CHOCRON et qu'il sera communiqué avant la prochaine assemblée.

LES SCRUTATEURS

LA SECRETAIRE

LA PRESIDENTE

*Je certifie conforme cette copie.
#topoli*

